

ENFANT

Nom et Prénom	_____	
Date de naissance	_____	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Domicile légal chez	<input type="checkbox"/> Adulte 1 <input type="checkbox"/> Adulte 2	
Frère ou sœur fréquentant l'EVE	Prénom : _____	Date naiss. : _____
Langue maternelle	_____	Autre-s langue-s parlée-s _____

CELLULE FAMILIALE

	Adulte 1	Adulte 2
Nom	_____	_____
Prénom	_____	_____
Genre	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Cellule familiale	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère
Lien avec l'enfant	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père
	<input type="checkbox"/> Conjoint ou concubin du parent	<input type="checkbox"/> Conjoint ou concubin du parent
	<input type="checkbox"/> Autre.....	<input type="checkbox"/> Autre.....
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date de naissance	_____	_____
Etat civil	_____	_____
Adresse	_____	_____
Tél. privé	_____	_____
Tél. portable	_____	_____
E-mail	_____	_____
Profession	_____	_____
Situation professionnelle	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> En formation qualifiante	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> En formation qualifiante
	<input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Sans activité (HG, AI, au foyer, ...)	<input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Sans activité (HG, AI, au foyer, ...)
	<input type="checkbox"/> Chômage	<input type="checkbox"/> Chômage
Employeur	_____	_____
Adresse	_____	_____
Taux d'activité	% Depuis le : _____	% Depuis le : _____

GRUPE DE STRUCTURES (Mode d'accueil)

- Espace de vie infantine à prestation élargie EVE - PE – (à la journée)
Souhait prioritaire : Champs-Fréchets Monthoux Parc Vergers
- Espace de vie infantine Cité à prestation réduite EVE - PR – (garderie)
- Accueil familial de jour *Veillez également remplir le formulaire « Demande d'accueil AFJ »*

FRÉQUENTATION HEBDOMADAIRE SOUHAITÉE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

⚠ 3 jours minimum pour EVE - PE, 3 matins ou 3 après-midis minimum pour EVE - PR

COMMENTAIRE

Meyrin, le Signature

Informations importantes au verso

Généralités	<p>Les places d'accueil extra-familiales sont réservées aux familles qui habitent Meyrin ou y travaillent.</p> <p>L'inscription en liste d'attente pour les espaces de vie infantine s'effectue uniquement auprès du Service petite enfance de la Ville de Meyrin au moyen du formulaire « Inscription en liste d'attente ».</p> <p>Pour l'accueil familial de jour (AFJ), voir la rubrique ci-dessous.</p> <p>Les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique.</p> <p>La demande doit être renouvelée tous les 3 mois, par téléphone ou par courriel. Sans renouvellement trimestriel, la demande sera supprimée des listes d'attente et considérée comme caduque.</p> <p>Le demandeur ne peut pas cumuler l'inscription en liste d'attente pour la garderie et l'espace de vie infantine.</p> <p>En cas de refus lors d'une proposition de place, la demande sera automatiquement reléguée en fin de liste d'attente.</p>
Espace de vie infantine à prestations élargies <i>Champs-Fréchets</i> <i>Monthoux</i> <i>Parc</i> <i>Vergers</i>	<p>L'inscription en liste d'attente pour les espaces de vie infantine EVE - PE est réservée aux enfants dont les 2 parents sont au bénéfice d'un contrat de travail et/ou en situation d'études certifiantes. Le taux d'accueil souhaité doit être en lien avec le taux d'activité des parents.</p> <p>Les enfants sont accueillis dès 4 mois révolus jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.</p> <p>La fréquentation minimum est de 3 jours par semaine. Les horaires d'accueil sont de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi (max. 10h. par jour selon les directives du Service de Santé de l'Enfance et de la Jeunesse).</p> <p>Les fermetures annuelles sont de 6 semaines environ (4 semaines en été, une en fin d'année et une à Pâques). Les dates précises sont communiquées lors de l'attribution de la place.</p>
Espace de vie infantine à prestations restreintes <i>Cité (garderie)</i>	<p>Les enfants sont accueillis dès 24 mois révolus au 31 juillet et jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.</p> <p>La fréquentation est de minimum 3 matins ou 3 après-midis par semaine.</p> <p>Les horaires d'accueil sont de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi.</p> <p>L'EVE Cité est fermé selon le calendrier des vacances scolaires genevoises.</p>
Accueil familial de jour (AFJ)	<p>L'AFJ est une structure subventionnée par la Ville de Meyrin.</p> <p>L'enfant est accueilli par une accueillante familiale à son domicile. La fréquentation est de minimum 2 jours par semaine et les horaires d'accueil sont définis avec l'AFJ.</p> <p>L'inscription en liste d'attente se fait soit par le formulaire « Demande d'accueil AFJ » par le biais du Service Petite Enfance de Meyrin, soit par le portail internet de l'AFJ : https://sape.pecg.ch/</p>
Choix de l'institution	<p>Vous avez la possibilité de mentionner votre préférence parmi les espaces de vie infantine. Toutefois, les places sont proposées en fonction des disponibilités dans les différentes structures et les groupes d'âges concernés.</p>
Coordonnées	<p>Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00.</p> <p>Tél. : 022 782 21 21</p> <p>E-mail : petite-enfance@meyrin.ch</p> <p>Internet : www.meyrin.ch/petiteenfance</p>